



**DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO SUR LE RAPPORT DE  
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
DE LA GUINEE**

**Monsieur le Président,**

La délégation de la République du Congo salue la délégation de la République de la Guinée conduite par S.E.M, le Ministre .....et la félicite pour la présentation de son rapport national ainsi que les informations mises à la disposition du Conseil.

Le Congo note avec satisfaction que la République de Guinée a mis en place un département en charge des questions de promotion et de protection des Droits de l'homme.

Dans le cadre des recommandations de l'Examen Périodique Universel du 1<sup>er</sup> cycle, la Guinée a pris de nombreux textes réglementaires visant à lutter contre les pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes et aux enfants, notamment les mutilations génitales féminines, les violences basées sur le genre, le trafic des femmes et l'exploitation à des fins de prostitution,

Le Congo note également les efforts entrepris par la Guinée dans l'accès des femmes aux postes de décision.

La ratification par la Guinée de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que le processus mis en œuvre pour le traitement de l'Affaire du 28 septembre 2009 sont des avancées notoires.

Enfin, le Congo encourage la République de Guinée de continuer à renforcer sa coopération avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme.

Je vous remercie